

L'ULg tourne le dos à l'énergie fossile

DURABLE Engagement à géométrie variable des universités dans la finance responsable

- ▶ Liège ne placera plus ses sous dans les énergies fossiles
- ▶ Les unifs disent investir « socialement responsable ».
- ▶ Mais donnent peu de détails.

On avance... » Albert Cothay, le recteur de l'ULg, n'est pas peu fier de la décision prise par le conseil d'administration de son université. D'ici à 5 ans, l'ULg retirera ses billes de tous les fonds de placements investissant directement dans les énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole). « Dès que le produit arrivera à échéance, nous en sortirons. Et on n'investira plus dans ces secteurs. » La décision est en phase avec une politique entamée il y a deux ans. « Tous nos appels d'offres précisent que nous souhaitons prendre en compte la durabilité et l'éthique. Cela a permis de réaliser des investissements labellisés SRI et/ou éthiques pour 44 millions d'euros, soit plus de 19 % de son matériel structurel de 230 millions. » Les investissements SRI (socialement responsables) ne doivent cependant pas avoir « un impact négatif sur le rendement ». L'ULg avait déjà banni armement, jeux de hasard, prostitution, tabac, nucléaire et violation des droits de l'homme et des droits sociaux de ses investissements. Les énergies fossiles s'ajouteront à cette liste. L'unif, qui détient encore un fonds spécialisé de 15 valeurs pétrolières, s'en défera prochaine-

ment, indique Anne Girin, directrice financière.

Les autres universités ? La question est sensible et les réponses à géométrie très variable.

1 Université libre de Bruxelles. « En 2014, nous avons entamé une réflexion, explique François Magerman, directrice financière. Il est apparu qu'il y avait surtout beaucoup de marketing dans les propositions qui nous étaient faites. » Mais les choses ont avancé. « Depuis 2016, nous avons introduit pour tous nos portefeuilles l'exigence d'investir au minimum 5 % dans les énergies renouvelables ou des investissements à impact social. Nos gestionnaires doivent respecter le Pacte mondial de l'ONU : respect des droits de l'homme, interdiction du travail des enfants et du travail forcé, interdiction de la discrimination professionnelle, etc. Nous excluons aussi tout investissement dans le tabac et l'armement. » L'ULB a par ailleurs transféré un portefeuille complet dans un fonds d'investissement de la banque Triodos. Un peu moins de 3 millions sur un bas de laine de 108 millions en 2015. « Nous rencontrons régulièrement tous nos gestionnaires, poursuit Magerman. Dans les faits, nos investissements sont fort limités dans les énergies fossiles, il n'y a pas trop de financières. Nous sommes très attentifs aux paradis fiscaux. Mais, bien sûr, nous n'investissons pas en ligne directe. »

2 Université catholique de Louvain. On est moins disert sur

la destination des investissements : « 50 % de la trésorerie courante est investie dans des banques "locales", belges ou du nord de la France », explique Xa-

vier Boffé, directeur des finances. Le reste ? 25 % d'obligations de l'Etat belge, le reste des fonds d'actions, « la majorité labellisés SRI, ou dont le gestionnaire applique une politique d'investissement SRI ». Le solde ? Dans des fonds indicés « gérés par des banques que nous avons questionnées sur leur politique d'investissement durable. Mais on ne décortique pas l'instrument. On ne suit pas au jour le jour. Et nous ne pouvons jamais exclure l'une

ou l'autre position ». On n'en saura pas beaucoup plus. Le bas de laine de l'UCL ? « Nous n'avons pas l'obligation de publier nos comptes annuels, nous ne les publions pas », réplique Boffé.

3 Namur. Quasi-black-out aux FUNDP : « L'université est soucieuse des valeurs éthiques et n'investit que dans des titres socialement responsables, indique-t-on. Il peut s'agir de placements durables, mais pas seulement. »

Pas davantage de détails.

4 L'université de Mons. « Elle dispose de fonds placés en portefeuilles, sous forme principalement de produits de trésorerie. » Ces placements servent surtout à financer des investissements immobiliers de l'université dans lesquels « une attention toute particulière est portée sur le développement durable et le res-

pect de l'environnement (isolation, consommation d'énergie, etc.). » Mais l'université ne précise pas si l'argent qu'elle place doit être « durable ».

5 Investissement socialement responsable ? Les universités et les banques n'ont que ce mot à la bouche. « Il n'existe pas de certification publique, nuance Bernard Bayot, responsable du réseau Finacité. La création d'une norme qui serait un standard minimum, un peu comme un label bio, avait été inscrite dans l'accord d'un précédent gouvernement qui a chuté avant de conclure. L'actuel gouvernement n'a rien prévu. Nous reviendrons à la charge. »

Il existe un label privé, Ethibel, qui couvre une petite partie du marché. Six fonds du marché belge sont dotés du label Ethibel Excellence. Le réseau Finacité « cote » les produits financiers en Belgique en leur attribuant des étoiles. Sur les 128 fonds d'investissement ISR répertoriés en Belgique, une cinquantaine seulement a bénéficié d'au moins une étoile en 2016. « Certains sont assez bons, d'autres ne valent pas grand-chose », dit Bayot. Certaines « agences de notation » prétendent éclairer sur le contenu des produits financiers proposés au public et aux institutionnels. « Chacune a sa propre méthodologie, ses critères et ses procédures, poursuit Bayot. En réalité, la qualification "socialement responsable" n'engage que le gestionnaire de l'actif. » ■

MICHEL DE MUELENAERE